



Fédération Française du Sport Adapté



# Championnat de France DE FOOT À 7 2019

Sport Adapté

# Coulommiers

Parc des Capucins

Jeudi  
**30 Mai**

Vendredi  
**31 Mai**

Samedi  
**1 Juin**

Dimanche  
**2 Juin**



# Sommaire

Mots d'accueil	p 3
Bienvenue à Coulommiers	p 8
Venir à Coulommiers	p 9
Comité d'Organisation Local	p 10
Programme Prévisionnel	p 12
Informations Générales	p 13
Précisions Techniques	p 15
Fiche Association	p 18
Fiche Engagement	p 19
Demande de dérogation	p 20
Autorisation médicale	p 22
Fiche Récapitulative	p 23
Plan d'accès	p 24
Liste des Hébergements	p 25



## Mots d'accueil



Chers amis sportifs et sportives,

Nous vous attendons les 29, 30 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2019 à Coulommiers pour le Championnat de France de Foot à 7 Sport Adapté.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans ce coin rural de l'Île-de-France qui aura l'honneur d'organiser ce Championnat de France pour la première fois.

L'organisation de ce grand événement de la FFSA est pour nous une opportunité importante car nous avons un enjeu majeur qui est de développer le Football Sport Adapté en Seine-et-Marne ainsi qu'en l'Île-de-France.

Nous tenons à remercier la ville de Coulommiers, le district de Football de Seine-et-Marne, les membres du Comité Directeur du CDSA 77, la ligue Sport Adapté d'Île-de-France, les différents partenaires et les bénévoles qui permettront que cet événement soit une très belle réussite.

Bien sportivement,



**Bruno HENNEBELLE**  
*Président du COL*  
*Président du CDSA 77*



Le District de Seine-et-Marne a toujours encouragé les diverses manifestations qui favorisent la pratique du Football à un plus grand nombre.

C'est pourquoi, lorsqu'il a été sollicité pour aider et accompagner l'organisation du Championnat de France Sport Adapté, il a tout naturellement donné son accord.

Le District a déjà participé à des opérations organisées par le Comité Départemental du Sport Adapté et il reconnaît l'implication, la rigueur, la conviction et les valeurs humaines de ses responsables.

Aussi, il apportera son aide dans le domaine sportif avec la mise à disposition d'arbitres, d'un Cadre Technique Départemental mais également un soutien logistique et organisationnel.

Il favorisera, sans hésitation, la médiatisation de l'évènement car le Football pratiqué par des personnes atteintes d'un handicap mérite amplement un coup de projecteur et incite au plus grand respect.

Du 30 mai au 02 juin 2019, ce sera également l'occasion de mettre en lumière tous les bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour que ce type de manifestation puisse se tenir.



**Philippe COLLOT**

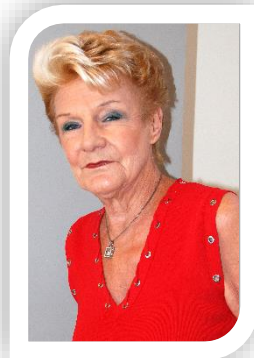
*Président du District Seine-et-Marne de Football*



C'est un grand honneur pour notre ville de recevoir le Championnat de France Football à 7 Sport Adapté, du 30 mai au 2 juin 2019, au Parc des Sports.

Des centaines de sportifs en situation de handicap mental ou psychique seront en compétition. C'est avec fierté et enthousiasme que nous les accueillerons avec leurs proches.

Avec ses infrastructures, le soutien envers son tissu associatif dense et dynamique, la Ville favorise l'accès au sport pour tous et je me réjouis de ce genre d'initiatives. Je tiens d'ailleurs à féliciter Bruno HENNEBELLE, Président du Comité d'Organisation Local, pour son implication, et l'ensemble des bénévoles qui œuvreront à la bonne organisation de la compétition.



**Ginette MOTOT**

*Maire de la ville de Coulommiers*



La Région Île-de-France est heureuse de soutenir et d'accueillir pour la 1<sup>ère</sup> fois sur son territoire le Championnat de France Football à 7 Sport Adapté.

La Région encourage et accompagne la pratique sportive pour tous et notamment pour les personnes en situation de handicap. Parce que le sport est un vecteur de santé, d'épanouissement individuel et d'intégration sociale favorisant l'autonomie et le bien-être, une politique volontariste est menée sur l'ensemble du territoire pour permettre à tous le meilleur accès aux pratiques sportives et aux activités physiques.

Ainsi, des conventions ont été mises en place avec la Ligue Sport Adapté d'Île-de-France à travers le développement des pratiques sportives (journées promotionnelles, sensibilisation au sport pour les personnes en situation de handicap mental), la mise en place de stages d'évaluation et de détection des jeunes espoirs et la formation des cadres et des bénévoles des clubs.

La volonté régionale de mieux prendre en compte la question du handicap se traduit depuis 2016, par des actions transversales entre toutes les politiques régionales : transports, logement, éducation, sport et loisirs. Elle s'illustre par des mesures concrètes et des investissements importants destinés à favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie quotidienne.

Nous adressons nos plus vives félicitations aux organisateurs de ce bel événement et nous souhaitons à tous les participants de passer une belle journée festive et sportive.



**Valérie PECRESSE**

*Présidente de la Région Île-de-France*

**Patrick KARAM**

*Vice-Président chargé des Sports, de la Jeunesse,  
de la Citoyenneté et de la vie associative de la Région Île-de-France*





Le sport véhicule et incarne des valeurs fortes : solidarité, esprit d'équipe, respect, tolérance...

C'est aussi un incontournable vecteur de développement personnel et de cohésion sociale, quel que soit notre milieu, notre âge ou notre origine.

C'est ce qui incite le Département de Seine-et-Marne à agir à tous les niveaux pour en promouvoir la pratique : sport scolaire, haut-niveau, sport adapté, infrastructures...

Soutenir le sport pour tous est l'une de nos priorités. En tant que chef de file de l'action sociale, notre institution a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap, qu'il soit moteur ou physique. Le Sport Adapté est un formidable moyen de faciliter leur intégration et leur ouverture au monde, tout en permettant leur épanouissement, que procure la pratique sportive.

Le Département a ainsi mis en place une aide spécifique pour encourager la prise de licence Sport Adapté sur son territoire. Il soutient les projets d'écoles multisports dédiées aux personnes en situation de handicap et est attentif au développement de l'excellence sportive du Sport adapté.

C'est donc avec grand plaisir que la Seine-et-Marne reçoit le championnat de France de Football à 7 Sport Adapté du 29 mai au 2 juin 2019 à Coulommiers. Cette compétition rassemblera près de 800 sportifs, venus de toute la France pour pratiquer leur passion. Nous sommes fiers d'accueillir pour la première fois cet événement national sur les terrains seine-et-marnais.

Bravo à tous et que les meilleurs gagnent !



**Patrick SEPTIERS**

*Président du Département de Seine-et-Marne*

Vice-présidente du Département en charge des sports et de la jeunesse

**Martine BULLOT**



## Bienvenue à Coulommiers



La ville de Coulommiers, est située dans le département de la Seine-et-Marne. Elle est localisée au cœur de la Brie, sur les bords du Grand Morin. Cette commune d'Ile de France est idéalement située, étant à 29 kilomètres du parc d'attractions Disneyland Paris, et à 30 kilomètres de Villages Nature Paris.

Vous trouverez également non loin de Coulommiers, à quelques kilomètres, le fameux Château de Vaux-le-Vicomte ainsi que la cité médiévale de Provins et pour les amoureux de la nature vous aurez le Parc des félins situé sur la commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux.

Coulommiers offre une certaine richesse patrimoniale et un cadre naturel particulier, notamment avec son parc des Capucins, et ses balades le long du Grand Morin. Forte de son charme, vous pourrez y découvrir un patrimoine historique important durant votre séjour.



Le club de Coulommiers Brie F. dispose de 15 équipes. Ils nous accueilleront dans leur stade de foot qui se situe au niveau du parc des Capucins, ils vous réservent donc un cadre idéal pour ce Championnat de France de Foot à 7.



Coulommiers dispose d'une gare SNCF Coulommiers/Paris Gare de l'Est (terminus du Transilien P), elle dispose d'un réseau de bus urbains et interurbain et de deux lignes du Seine-et-Marne Express (lignes 01 et 17). L'autoroute A4 se situe à 20km et l'autoroute A5 à 35km. La ville dispose donc d'une bonne accessibilité.



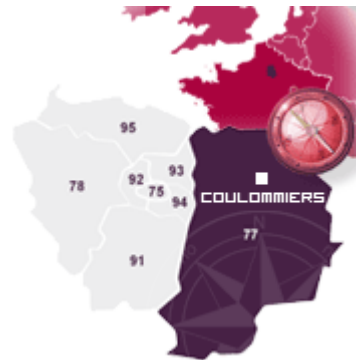
## Venir à Coulommiers



**Parc Des Sports Des Capucins**  
13 Promenade Du Bord De l'eau  
77120 Coulommiers

### En voiture

- Depuis Paris à l'Ouest par la RD 934 ;
- Depuis la Nationale 34 à l'Est par la RD 934 ;
- Depuis la Ferté-sous-Jouarre au Nord par la RD 402 ;
- Depuis la Nationale 4 au Sud par la RD 402.



### En transports en commun :

- Gare SNCF Coulommiers/Paris Gare de l'Est - Ligne P;
- Ligne de bus 13 de la gare de Coulommiers au complexe sportif ;
- Temps de trajet environ 1H20.

# Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur HENNEBELLE Bruno**

*Président du CDSA 77*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	POQUET Eric
Trésorier adjoint	BONNEAU Christian
Secrétaire général	TUGEND Sophie
Commission Coordination / Logistique	HENNEBELLE Bruno
Commission Sportive	CHATELIER Dominique
Commission Inscription	CHEVALIER Tiffany
Commission Médicale	CATAGAR Nathalie
Commission Restauration	AMOUSSOU Rudi et GOMES Philippe
Commission Hébergement	CHEVALIER Tiffany
Commission Partenariats	POQUET Eric
Commission Communication	DUBORD Laurent
Commission Bénévolat	DUBORD Laurent et HENNEBELLE Bruno
Commission Animation	HENNEBELLE Bruno
Commission Développement Durable	TUGEND Sophie
<b>Cadre Technique National Football</b>	DEWAELE Hervé / <a href="mailto:herve.dewaele@ffsa.asso.fr">herve.dewaele@ffsa.asso.fr</a>
<b>Délégué Technique Fédéral du championnat</b>	DEWAELE Hervé / <a href="mailto:herve.dewaele@ffsa.asso.fr">herve.dewaele@ffsa.asso.fr</a>
<b>Commission Sportive Nationale Football</b>	DEVAUX Didier / <a href="mailto:didier.devaux7@wanadoo.fr">didier.devaux7@wanadoo.fr</a> LAVERGNE Stéphane / <a href="mailto:lavergne.st@orange.fr">lavergne.st@orange.fr</a>



## COL France Football à 7 2019

Comité Départemental du Sport Adapté de Seine-et-Marne  
Hennebelle Bruno

5 route de Pézarches,  
77515 Hautefeuille

**06 20 59 55 78 / 06 59 88 83 92**

**[contact@sportadapte77.org](mailto:contact@sportadapte77.org)**

# Programme prévisionnel

## Jeudi 30 mai 2019

14h00-18h00

**Accueil des délégations**  
Complexe sportif Parc des Capucins

18h30-19h30

**Cérémonie d'ouverture**  
Complexe sportif Parc des Capucins – Salle des associations

18h30

**Réunion des entraîneurs**

19h30-21h30

**Repas**  
Salle de la Sucrierie

## Vendredi 31 mai 2019

08h00-09h00

**Echauffement**  
Complexe sportif parc des Capucins

09h00-12h00

**Compétition**  
Complexe sportif parc des Capucins

11h30-14h00

**Repas**  
Salle de la Sucrierie

13h30-18h00

**Compétition**  
Complexe sportif parc de Capucins

18h30-20h00

**Repas**  
Salle de la Sucrierie

### Samedi 1 er juin 2019

**08h00-09h00**

**Echauffement**

Complexe sportif parc des Capucins

**09H00-12h00**

**Compétition**

Complexe sportif parc des Capucins

**11H30- 14h00**

**Repas**

Salle de la Sucrierie

**13h30- 18h00**

**Compétition**

Complexe sportif parc des Capucins

**19h00-00h00**

**Soirée de Gala**

Salle de la Sucrierie

### Dimanche 2 juin 2019

**08H- 09h00**

**Echauffement**

Complexe sportif parc des Capucins

**9h00-12h00**

**Match de classement + finales**

Terrain d'honneur - Complexe sportif parc des Capucins

**12h00-13H00**

**Remise des récompenses et cérémonie de clôture**

**A partir de 10h30**

**Distribution panier repas**

Maison des sports Parc des Capucins

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'être modifié.



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 26 avril 2019.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**30 mai 2019 de 14h00 à 18h00**

**Complexe sportif Parc des Capucins- maison des sports**

**Promenade Au Bord De L'Eau 77120 Coulommiers Seine-et-Marne, Île-de-France**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Football en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente. Ils auront lieu au :

**Salle de la Sucrierie**

**77 Rue du Général Leclerc - 77120 Coulommiers**

La soirée de Gala du samedi soir aura lieu :

**Le samedi 1 er juin 2019 à partir de 19h00**  
**Salle de la Sucrierie**  
**77 Rue du Général Leclerc - 77120 Coulommiers**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**Le dimanche 2 juin 2019 à partir de 10h30**  
**Maison des sports, Parc des Capucins**  
**Promenade Au Bord De L'Eau - 77120 Coulommiers**

### **Hébergements**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

### **Equipe médicale**

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### **Transport**

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Football FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Football à 7 relève du règlement Football FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Football FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 20 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Football FFSA en charge de la partie informatique – Lavergne Stéphane/lavergne.st@orange.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 26 Avril 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le **le Vendredi 26 Avril 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion Technique**

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN Football – Didier DEVAUX et Stéphane LAVERGNE - et Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE – est programmée le :

**Le jeudi 30 mai 2019 à 18h30**  
**Complexe sportif Parc des Capucins – maison des sports**  
**Promenade Au Bord De L'Eau - 77120 Coulommiers**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à **lavergne.st@orange.fr**.



## Equipements sportifs

Les sportifs devront se munir de maillots identiques pour chaque joueur, short, chaussures à crampons et bas. Le gardien de but doit porter une tenue le distinguant des autres Joueurs et de l'Arbitre.

**Protèges tibias obligatoires.** Bijoux interdits.

*Attention un terrain synthétique : chaussures moulées à avoir*

## Catégories d'âges

ANNEE	Moins de 21 ans	Adultes 18 ans et plus
Saison sportive 2018 - 2019	Né(e)s entre 1998 et 2002	Né(e)s en 2000 et moins

*Si le sur-classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les joueurs de moins de 18 ans.*

*(CF. : Règlement sportif FFSA Football page 5 : sur présentation d'un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football »).*



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 26 Avril 2019**

COL France Foot à 7 2019 – CDSA 77

5 route de Pézarches - 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37 / 06 20 59 55 78 / contact@sportadapte77.org

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	90€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du jeudi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	70€		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

**TOTAL**

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Asso. COL 77 France Football**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

Taille tee-shirt	XS :	S :	M :
	L :	XL :	XXL :
Présence match	OUI	NON	Nombre de personne :



# FICHE ENGAGEMENT EQUIPE

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 26 Avril 2019**

COL France Foot à 7 2019 – CDSA 77

5 route de Pézarches - 77515 Hautefeuille

01 45 40 71 37/ 06 20 59 55 78 / [contact@sportadapte77.org](mailto:contact@sportadapte77.org)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Téléphone :
<input type="checkbox"/> Classe ABC		<input type="checkbox"/> Classe BCD

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
2					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
3					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
4					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
5					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
6					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
7					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
8					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
9					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
10					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
11					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	
12					<input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Adultes	

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20/21.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Football.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

# Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) Mr/Mme..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que Mr/Mme ..... participe au championnat de France Foot à 7, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France football à 7, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France Football à 7 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France Football à 7 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

# Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL France Football à 7 2019**

**Comité départemental Sport adapté de Seine-et –Marne – Bruno HENNEBELLE**

**5 route de Pézarches, 77515 Hautefeuille**

**06 20 59 55 78/ 06 59 88 83 92 - [contact@sportadapte77.org](mailto:contact@sportadapte77.org)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le le Vendredi 26 Avril 2019 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

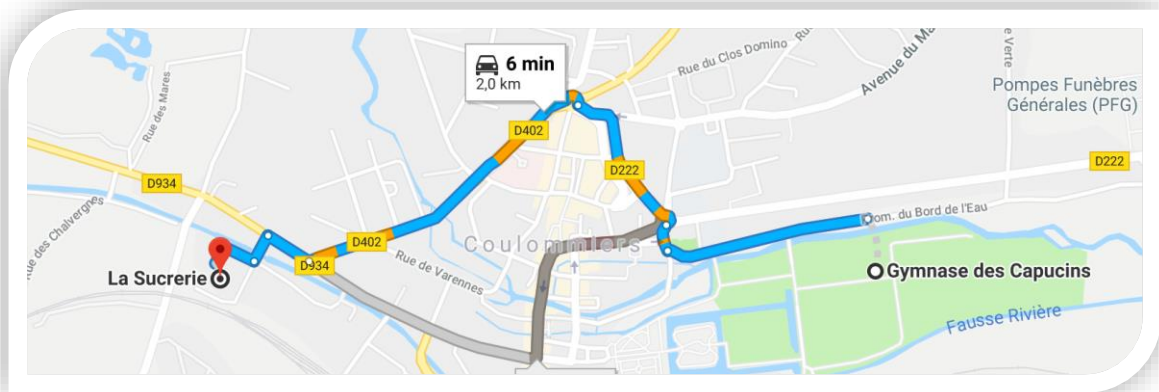
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## Plan d'accès





## Hébergements

HOTELS				
NOM	ADRESSE	TELEPHONE	TARIFS	Distance de la compétition
<b>Hôtel de l'ours</b>	35 rue Bertrand Flornoy, 77120 Coulommiers	01 64 03 32 11	De 30 à 60/pers	200m
<b>Hôtel Première Classe Coulommiers-Mouroux</b>	1100 rue du Liéton, 77120 Mouroux	01 64 75 04 89	A partir de 30/pers	4km
<b>Country House Reem</b>	D934 avenue Général du Gaulle, 77515 Pommeuse	06 01 36 04 63	A partir de 60/pers	6km
<b>Hotel du sauvage</b>	27 rue de Paris, 77320 La Ferté Gaucher	01 64 04 00 79	Entre 45 et 60/pers	20km
<b>Hotel Restaurant Campanile Fontenay-Tresigny</b>	114 rue Berteaux, 77610 Fontenay-Tresigny	01 64 42 64 80	A partir de 35/pers	24 km
<b>Hotel Première Classe Fontenay-Tresigny</b>	114 rue Berteaux, 77610 Fontenay-Tresigny	01 64 42 64 80	A partir de 30/ pers	24km
<b>POL HÔTEL</b>	105 rue Bertaux, 77610 Fontenay Tresigny	01 64 25 81 80	A partir de 34/pers	25km
<b>Best Hotel La Ferte-sous-Jouarre</b>	32 avenue Franklin Roosevelt, 77260 La Ferté-sous-Jouarre	01 60 61 53 60	Mini 68/pers Max 85/pers	17km

GITES				
NOM	ADRESSE	TELEPHONE	TARIF	Distance de la compétition
<b>La ferme de la petite loge- 50 chambres</b>	La petite loge, 77580 La Haute-Maison	01 60 25 62 69	Tarif non renseigné	13km
<b>La Grange aux bœufs- 5 chambres de 3 et 5 chambres de 6</b>	Givry, 77970 Pécy	01 64 01 52 22	Entre 20 et 40/pers	24,5km

CAMPINGS				
NOM	ADRESSE	TELEPHONE	TARIF	Distance de la compétition
<b>Camping du chêne gris- camping 4 étoiles, 296 locations</b>	24, place de la gare de Faremoutiers, Pommeuse 77515	01 64 04 21 80	A partir de 30/pers	10 km
<b>Camping les étangs fleuris- camping 3 étoiles</b>	Route de la Couture 77131 Touquin	01 64 04 16 36	A partir de 20/pers	17km



## Partenaires institutionnels



## Partenaires principaux FFSA



## Partenaires locaux

